

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022	
					Reçu en préfecture le 27/06/2022	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le	
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221991-DE	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>	
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°19/9-1

PATRIMOINE / BATIMENTS

### **FCSC Rugby : avenant n°5 de prolongation du bail de location 23, rue Carnot à St-Claude**




Vu le bail précaire de location entre le FCSC RUGBY et la Communauté de communes dont le terme était prévu le 31/12/2018 moyennant un loyer mensuel de 400 €,

Vu les avenants de prolongation accordés pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022,

Vu la demande du FCSC RUGBY de prolonger le bail,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** la prolongation du bail de location pour une durée de 3 mois à compter du 01/07/2022 jusqu'au 30/09/2022 moyennant un loyer mensuel de 400 € TTC,
- **RAPPELLE** que les autres clauses du bail initial restent inchangées,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022 Reçu en préfecture le 27/06/2022 Affiché le  ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219101-DE	
					<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	 	
15	8	7	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frazier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### N°19/10-1

#### TOURISME

#### Aventure jeu à Saint-Claude : fixation du prix de vente

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 5-1-2-2 Tourisme,


Vu la délibération n°8/10-1 du Bureau Communautaire du mercredi 19 mai 2021 portant sur la création d'un nouveau jeu touristique en famille,

Vu la nécessité de fixer un prix à l'Aventure Jeu à Saint-Claude afin de le commercialiser,

Vu le prix fixé pour l'Aventure Jeu de Saint-Romain « Le Secret de la Roche bleue »,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** le prix de vente public de l'Aventure Jeu à Saint-Claude version français et anglais à 15 €
- **VALIDE** le prix de vente destiné aux revendeurs socioprofessionnels de l'Aventure Jeu à Saint-Claude version français et anglais à 13 €
- **VALIDE** le prix de vente public du « Pack 2 Aventure-Jeu » en français et anglais à 25 €
- **ACTE** que l'achat du « Pack 2 Aventure-Jeu » ne peut se faire qu'au même moment
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022 Reçu en préfecture le 27/06/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219102-DE	
					Berger Levraut	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	8	7	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
Délibération conforme Le Président, <b>Raphaël PERRIN</b> Signé par :						
						

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/10-2**

TOURISME

### **Office de Tourisme : tarifs boutique**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 7-2 concernant les équipements touristiques, le développement et l'organisation des activités de tourisme en toute saison,

Vu les articles R.133-1 et R.133-10 du Code du Tourisme,

Vu la création de nouveaux produits vendus à la boutique de l'Office de tourisme et à la fin de la commercialisation de certains produits, il convient de redéfinir les produits et tarifs de la boutique de l'Office de Tourisme,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** les produits boutique et tarifs suivants :

Produit	Prix
AVENTURE JEU Anglais - "Le Secret de la Roche bleue"	15,00 €
AVENTURE JEU Français - "Le Secret de la Roche bleue"	15,00 €
AVENTURE JEU Anglais – À St-Claude	15,00 €
AVENTURE JEU Français – À St-Claude	15,00 €
PACK 2 AVENTURE JEU – Français 1 "Le Secret de la Roche bleue" + 1 À St-Claude	25,00€
PACK 2 AVENTURE JEU – Anglais 1 "Le Secret de la Roche bleue" + 1 À St-Claude	25,00€
C.CHAPAL - Carte Postale Pipe	2,00 €
C.CHAPAL - Carte Postale Rando	2,00 €
C.CHAPAL - Carte Postale Ski	2,00 €
CARTE AVANTAGES JEUNE	8,00 €
CARTE Haut-Jura Saint-Claude	6,00 €
CARTE IGN 3327ET - Morez/Les Rousses	13,40 €
CARTE IGN 3327OT - St-Claude/Vouglans	13,40 €
CARTE IGN 3328 OT - Crêt de la Neige	13,40 €
CARTE IGN GTJ	8,95 €
CARTE IGN Parc Naturel Régional	8,00 €
CARTE Le Jura à Vélo	6,00 €
CARTE POSTALE	2,00 €
CARTE POSTALE - FINA	2,00 €
CARTE POSTALE BOIS - CHAMOIS	2,50 €
CARTE POSTALE BOIS - FAON	2,50 €
CARTE POSTALE BOIS - HUSKY	2,50 €
CARTE POSTALE BOIS - LYNX	2,50 €
CARTE POSTALE BOIS - RENARD	2,50 €
CRAYON DE PAPIER - CHAMOIS	3,00 €
CRAYON DE PAPIER - HUSKY	3,00 €
CRAYON DE PAPIER - LYNX	3,00 €
JETON Borne Camping-Car	2,00 €
LIVRE Arbres Exceptionnels du Jura	34,00 €
LIVRE Lignes des Hirondelles	7,50 €
LIVRE Nicolas GASCARD – Wild Light Jura	35,00 €
MARQUE-PAGE - En Bois - HUSKY	4,00 €
MARQUE-PAGE - En Bois - LYNX	4,00 €
MONNAIE DE PARIS	2,00 €
MUG ÉTÉ - Cascade Hermine	8,00 €
MUG ÉTÉ - Cascade R-G	8,00 €
MUG ÉTÉ - Pont Hermine	8,00 €
MUG ÉTÉ - Pont R-G	8,00 €
MUG HIVER - Hermine	8,00 €
MUG HIVER - Rouge-Gorge	8,00 €
ŒIL DE MOUCHE	7,00 €
PELUCHE LYNX - 13 cm	10,00 €
PELUCHE LYNX - 20 cm	15,00 €
PHOTOCOPIE A3 Couleurs	1,00 €
PHOTOCOPIE A3 N&B	0,60 €
PHOTOCOPIE A4 Couleurs	0,50 €
PHOTOCOPIE A4 N&B	0,30 €
PORTE-CLÉS PELUCHE - CHAMOIS	6,00 €
PORTE-CLÉS PELUCHE - HUSKY	6,00 €
PORTE-CLÉS PIERRE - Aigue-Marine	9,00 €
PORTE-CLÉS PIERRE - Améthyste	9,00 €
PORTE-CLÉS PIERRE - Diamant	9,00 €
PORTE-CLÉS PIERRE - Émeraude	9,00 €
PORTE-CLÉS PIERRE - Rose	9,00 €
PORTE-CLÉS PIERRE - Rubis	9,00 €
PORTE-CLÉS PIERRE - Saphir	9,00 €
PORTE-CLÉS PIERRE - Topaze	9,00 €
SAC EN TOILE - ÉTÉ	6,00 €

SAC EN TOILE - HIVER	6,00 €
TOPO - Échappée Jurassienne	14,90 €
TOPO - Escalade	25,00 €
TOPO - GTJ à pied	16,40 €
TOPO - GTJ Raquettes	10,00 €
TOPO - GTJ Ski de Fond	16,00 €
TOPO - Jura à Pied	15,40 €
TOPO - Le sentier des Patrimoines du Jura	14,30 €
TOPO - PNR à pied	15,40 €
TOPO - VTT Jura	19,95 €
TOPO CCHJSC - Randonnée Pédestre	6,00 €
TOPO CCHJSC - Raquettes	6,00 €
TOPO CCHJSC - Trail	6,00 €
VIGNETTE AUTOROUTE SUISSE	39,00 €

- **VALIDE** les tarifs ci-dessous pour l'expédition des brochures ou produits :

<b>LETRE SUIVIE - FRANCE</b>	
Lettre suivie de 1g à 20g	1,50 €
Lettre suivie de 21g à 50g	2,00 €
Lettre suivie de 51g à 100g	3,00 €
Lettre suivie de 101g à 250g	4,50 €
Lettre suivie de 251g à 500g	6,00 €
Lettre suivie de 501g à 1kg	7,00 €
<b>COLISSIMO - FRANCE</b>	
Colissimo de 1g à 250g	5,00 €
Colissimo de 251g à 500g	6,50 €
Colissimo de 501g à 750g	7,40 €
Colissimo de 751g à 1 kg	8,00 €
Colissimo de 1,01kg à 2 kg	9,00 €
Colissimo de 2,01kg à 5 kg	14,00 €
Colissimo de 5,01kg à 10 kg	22,00 €

- **DONNE** délégation au Président par voie de décision pour créer, modifier ou supprimer les tarifs des produits boutique et expédition,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
					Affiché le
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219103-DE
15	8	7	6	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frazier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°19/10-3**

TOURISME

#### **Office de Tourisme : partenariat revente produits boutique**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 7-2 concernant les équipements touristiques, le développement et l'organisation des activités de tourisme en toute saison,

Vu les articles R.133-1 et R.133-10 du Code du Tourisme,

Vu la délibération n°9/10-9 du 23 juin 2021, prise par le bureau communautaire relative à la mise à jour de la convention de partenariat pour la revente des produits issus de la boutique de l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude par des socio-professionnels et le prix de vente de ces produits aux socio-professionnels,

Considérant que de nouveaux produits et activités sont commercialisés par l'Office de Tourisme,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention de partenariat pour la revente des produits boutique de l'Office de Tourisme,

- **VALIDE** les produits et tarifs suivants :

Produits	Prix Public	Prix « socio-professionnel »
AVENTURE JEU Anglais "Le Secret de la Roche bleue"	15,00 €	13,00 €
AVENTURE JEU Français "Le Secret de la Roche bleue"	15,00 €	13,00 €
AVENTURE JEU Anglais À St-Claude	15,00 €	13,00 €
AVENTURE JEU Français À St-Claude	15,00 €	13,00 €
TOPO CCHJSC – Randonnées Pédestre	6,00 €	5,00 €
TOPO CCHJSC – Trail	6,00 €	5,00 €
TOPO CCHJSC – Raquettes	6,00 €	5,00 €
MUG été - Cascade Hermine	8,00 €	6,00 €
MUG été - Cascade Rouge-Gorge	8,00 €	6,00 €
MUG été - Pont Hermine	8,00 €	6,00 €
MUG été - Pont Rouge-Gorge	8,00 €	6,00 €
MUG Hiver - Hermine	8,00 €	6,00 €
MUG Hiver - Rouge-Gorge	8,00 €	6,00 €
SAC EN TOILE - été	6,00 €	4,50 €
SAC EN TOILE - Hiver	6,00 €	4,50 €

- **DONNE** délégation au Président par voie de décision pour créer, modifier ou supprimer les tarifs des produits « socio-professionnel »,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219104-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/10-4**

TOURISME

### **Office de Tourisme : tarifs adhésion partenaires 2023**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 7-2 concernant les équipements touristiques, le développement et l'organisation des activités de tourisme en toute saison,

Vu les articles R.133-1 et R.133-10 du Code du Tourisme,

Chaque année, l'Office de tourisme Haut-Jura Saint-Claude édite un Guide du Partenariat et lance une campagne d'adhésion auprès des acteurs touristiques du territoire pour les inciter à devenir partenaires de l'Office de tourisme par le biais d'une adhésion annuelle et d'éventuelles options complémentaires à la carte.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** les offres, tarifs et conditions ci-dessous :



## 1. Pack Partenaire 2023 : 70 € - 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

- Pour tous les partenaires, le Pack Partenaire 2023 inclut les services suivants :
  - **Adhésion annuelle** à l'Office de tourisme Haut-Jura Saint-Claude
  - **Annnonce sur le site web de la destination [www.saint-claude-haut-jura.com](http://www.saint-claude-haut-jura.com)**. Présence dans la rubrique correspondant à la structure, affichage en **ordre aléatoire**.
  - Présence dans la **base de données régionale d'informations touristiques Décibelles Data** qui alimente les supports de communication des institutions touristiques régionales.
  - Présence des **brochures / flyers sur les présentoirs** en accès libre dans les 5 bureaux d'information touristique
  - Accès personnalisé à l'**extranet pro de Décibelles Data**.
  - **Accompagnement personnalisé** à l'utilisation de l'outil Décibelles Data
  - **Invitation aux événements** organisés par l'Office de tourisme.
  - Réception de la **Newsletter pro** de l'Office de tourisme.
  - **Mise à disposition des brochures touristiques** de la destination Haut-Jura Saint-Claude pour la structure.
  - Publication des événements et animations de la structure dans l'**agenda des animations** de l'Office de tourisme.
  - Accès aux **"Bons Plans" et tarifs préférentiels négociés** par l'Office de tourisme pour ses partenaires ainsi qu'aux produits de la boutique de l'Office de tourisme à **prix revendeurs**.
  - Accès à l'**espace pro** de l'Office de tourisme.
  - Accès aux **options à la carte réservées aux partenaires** de l'Office de tourisme.
  - **Promotion personnalisée** de la structure auprès des visiteurs.
- Pour les acteurs touristiques hors hébergeurs, le Pack Partenaire 2023 inclut en plus les services suivants :
  - Présence dans le **magazine touristique de destination** Haut-Jura Saint-Claude : **1/4 de page**, mise en page par notre service Communication.
- Pour les hébergeurs touristiques, le Pack Partenaire 2023 inclut en plus les services suivants :
  - Présence dans la **liste des hébergements partenaires de l'Office de tourisme** : liste simple disponible en version numérique téléchargeable sur le site web de la destination et sur demande pour les visiteurs de l'Office de tourisme Haut-Jura Saint-Claude. \*Nouveauté en remplacement du Guide des hébergements non réédité en 2023.
  - **Promotion globale des hébergements** partenaires de l'Office de tourisme via une **campagne web** générique « hébergements » et une **page de publicité générique "hébergements" dans le magazine touristique de destination**. \*Nouveauté en remplacement du Guide des hébergements non réédité en 2023.

## 2. Options à la carte 2023 :



En supplément du Pack Partenaire 2023 :

- **Option Coup de Boost** (pour les acteurs touristiques hors hébergeurs seulement) : **250 €**
  - Présence dans le **magazine touristique de destination** Haut-Jura Saint-Claude : **1/2 page** au lieu de 1/4 de page, mise en page par notre service Communication.
  - **Présence sur les écrans** des Bureaux d'information touristique de Saint-Claude, Lajoux et La Pesse, visuel créé par l'Office de tourisme.
  - **Annnonce sur le site web** de la destination. Présence dans la rubrique correspondant à l'activité, **affichage en haut de page**.
- **Option Coup de Boost** (pour les hébergeurs seulement) : **250 €**
  - **Présence sur les écrans** des Bureaux d'information touristique de Saint-Claude, Lajoux et La Pesse, visuel créé par l'Office de tourisme.
  - **Annnonce sur le site web** de la destination. Présence dans la rubrique correspondant à votre activité, **affichage en haut de page**.
  - **Encart sur les plans de destination** Haut-Jura Saint-Claude, visuel créé par l'Office de tourisme. Nombre de places limité à 32.

- **Option Privilège** (pour les acteurs touristiques hors hébergeurs seulement) : **600 €**
  - Présence dans le **magazine touristique de destination** Haut-Jura Saint-Claude : **1 page entière** au lieu de 1/4 de page, mise en page par notre service Communication.
  - **Présence sur les écrans** des Bureaux d'information touristique de Saint-Claude, Lajoux et La Pesse, visuel créé par l'Office de tourisme.
  - **Annonce sur le site web** de la destination. Présence dans la rubrique correspondant à l'activité, **affichage en sommet de page**.
  - **Encart sur les plans de destination** Haut-Jura Saint-Claude, visuel créé par l'Office de tourisme. Nombre de places limité à 32.
  
- **Option écrans dans les bureaux d'information touristique : 100 €**
  - Présence sur les écrans des Bureaux d'information touristique de Saint-Claude, Lajoux et La Pesse, visuel créé par l'Office de tourisme.
  
- **Option plan de destination : 100 €**
  - Encart sur les plans de destination Haut-Jura Saint-Claude, visuel créé par l'Office de tourisme. Nombre de places limité à 32.
  
- **Option gestion de fiche Décibelles Data : 90 €**
  - Délégation à l'Office de tourisme de la gestion des informations de la structure dans la base de données d'informations touristiques régionale Décibelles Data.
  
- **Option objet en vitrine : 30 € pour 3 mois**
  - Présentation d'une création ou d'un produit dans un Bureau d'information touristique au choix (Saint-Claude ou Lajoux) pendant 3 mois.
  
- **Option à la rencontre des visiteurs : 30 € pour une ½ journée**
  - Tenue d'un stand pour faire découvrir l'activité ou la structure pendant une 1/2 journée dans un Bureau d'information touristique au choix (Saint-Claude, La Pesse ou Lajoux).

### 3. Tarifs spéciaux :

- Tarif spécial pour les artisans de l'Atelier des Savoir-faire : Pack Partenaire 2023 à 30 €
- Offre bienvenue : pour toute création d'une nouvelle structure depuis le 1er/09/2022, le Pack Partenaire 2023 d'une valeur de 70 € est offert sur présentation de l'extrait kbis de l'année de création de la structure. Offre réservée aux prestataires du territoire Haut-Jura Saint-Claude, valable une seule fois.
- Offre spéciale : Pack Partenaire 2023 + Option privilège offerts aux structures suivantes : Musée des automates, Musée de l'Abbaye, Musée de la Pipe et du Diamant, Maison du peuple La Fraternelle, Atelier des Savoir-faire.
- Multi-activités : les partenaires qui adhèrent pour plusieurs activités d'une même structure bénéficient de -10% pour 2 packs, -15% pour 3 packs, -20% pour 4 packs, -25% pour 5 packs.
  
- **ACTE** que les adhésions au pack partenaire 2023 en cours d'année sont possibles sans la présence dans les supports imprimés (magazine de destination, liste des hébergements). Le choix d'une option à la carte en cours d'année est possible sauf pour les options impliquant une présence sur un support imprimé.
  
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 11/07/2022 Reçu en préfecture le 11/07/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220615-HJSC202219111B-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme Le Président, <b>Raphaël PERRIN</b> Signé par :	
15	8	7	6	0		
Date et lieu de la séance						
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			 	

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°19/11-1

SPORTS

### **Restructuration du Stade Edouard Guillon : participation financière Jura Sud Foot**



Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 6-4-2 donnant compétences en matière d'équipements sportifs d'intérêt communautaire,

Vu les travaux de restructuration du stade Edouard Guillon,

Considérant qu'il est nécessaire de résilier la convention en cours et de rebâtir notre partenariat à compter de la mise à disposition de l'ensemble des équipements du Stade Edouard Guillon à Molinges au club de Jura Sud Foot,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre les deux parties à compter du 15 juin 2022 avec un terme fixé au 30 juin 2026,
- **FIXE** la participation annuelle de la Communauté de Communes à 12 500 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 11/07/2022
					Reçu en préfecture le 11/07/2022
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20220615-HJSC2022191111B-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
15	8	7	6	0	
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			 

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°19/11-1-1

SPORTS

### **Restructuration du Stade Edouard Guillon : convention avec Jura Sud Foot**




Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 6-4-2 donnant compétences en matière d'équipements sportifs d'intérêt communautaire,

Vu les travaux de restructuration du stade Edouard Guillon,

Considérant qu'il est nécessaire de signer une convention définissant les modalités de mise à disposition par la collectivité du terrain et des équipements y attenants,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre les deux parties à compter du 15 juin 2022 avec un terme fixé au 30 juin 2026,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022	
					Reçu en préfecture le 27/06/2022	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le 	
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219112-DE	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<b>Délibération conforme</b> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>  	
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**N°19/11-2**

**SPORTS**

**Restructuration du Stade Edouard Guillon : avenant n°2 du lot n°9 « Plomberie/Sanitaires » - entreprise Picard**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,


Vu les modifications apportées par l'entreprise Picard au lot n°9,

Vu l'avenant n°2 proposé,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 juin 2022,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'avenant n°2 concernant une moins-value de -1 516.96 € HT pour le lot 9,
- **APPROUVE** le nouveau montant du marché à 20 786.41 € HT soit 24 943.69 € TTC,
- **AUTORISE** le Président toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219113-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i> 
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/11-3**

SPORTS

### **Restructuration de la piscine du Martinet : attribution du marché de démolition – choix de l'entreprise**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la consultation lancée,

Vu les offres reçues,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 juin 2022,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir SARL SERRAND TP sise 2C, rue du Beau Site 01590 Dortan pour un montant de 36 200 € HT soit 43 440 € TTC,
- **AUTORISE** le Président toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	8	7	6	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		<b>MERCREDI 15 JUNI 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>		

Envoyé en préfecture le 27/06/2022  
 Reçu en préfecture le 27/06/2022  
 Affiché le Berger  
Levrault  
 ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219114-DE

*Délibération conforme*  
**Le Président,**  
**Raphaël PERRIN**  
*Signé par :*



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°19/11-4

SPORTS

### **Restructuration de la piscine du Martinet : attribution des travaux pour l'étude de sol**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,



Vu la consultation lancée,

Considérant que Ain Géotechnique et B3G2 ont déclinés la demande pour un surcroît de travail,

Vu l'offre reçue de Antémys Géotechnique,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE de** retenir ANTEMYS GEOTECHNIQUE, sise rue du Développement – zone de Visionis II – 01090 Guéreins pour un montant de 36 781.50 € HT soit 44 137.80 € TTC,
- **AUTORISE** le Président toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219121-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>  
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°19/12-1

CULTURE

### **Médiathèque : Kamishibaï – convention avec l'Association Saint-Michel-le-Haut**

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 6-4-1 concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

L'Association Saint-Michel-le-Haut de Saint-Claude a initié en 2021 un Atelier de Remobilisation socioprofessionnelle autour de la Couture et de la Création textile,

Les sept participantes et leur animatrice ont notamment travaillé à la réalisation d'un kamishibaï en couture, en reproduisant les planches de l'album « Les oiseaux de l'espoir » de Judith Loske. Le résultat de ce travail a été présenté à la médiathèque Le Dôme,

Un nouveau Kamishibaï sera réalisé en 2022, sur la base d'un album proposé par les bibliothécaires, « Feng », de Thierry Dedieu, pour lequel la Maison d'édition Picquier a donné son accord,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le partenariat avec l'Association Saint-Michel-le-Haut,
- **ACTE** le don du kamishibaï à venir au réseau de médiathèques, où il deviendra support d'animation pour les accueils de groupes,



Envoyé en préfecture le 27/06/2022




Reçu en préfecture le 27/06/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219121-DE

- **ACTE** une participation financière à hauteur de 200 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 29/06/2022	
					Reçu en préfecture le 29/06/2022	
Affiché le						
ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219122-DE						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	8	7	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
					<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>	
					 	

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°19/12-2

CULTURE

### **Médiathèque : Cavalier Bayard – demande de subvention**



Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 6-4-1 concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu la demande de Cavalier Bayard pour l'acquisition d'un échiquier géant, mobilisé à l'occasion de ces événements (Tournoi Blitz à La Fraternelle, Forum des associations, Après-midi échecs à la Médiathèque, participation aux fêtes de quartiers, participation à la patinoire...)

Vu le coût de l'échiquier d'animation géant d'un montant de 1 210 €,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de soutenir l'association dans l'achat de ce matériel à hauteur de 600 € en contrepartie d'interventions gracieuses proposées dans les structures de la communauté de communes,
- **APPROUVE** la convention proposée,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219123-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			Délégation conforme Le Président, <b>Raphaël PERRIN</b> Signé par :  
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### N°19/12-3

CULTURE

#### **Médiathèque : projection « Les Equilibristes » - convention avec l'ADMD 39**

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 6-4-1 concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

L'association pour le Droit à Mourir dans la Dignité a sollicité l'usage de l'auditorium pour la projection du film documentaire de Perrine Michel, « Les équilibristes »,

La médiathèque communautaire a acquis le DVD, qui est désormais empruntable par ses usagers,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée,
- **ACTE** que la collectivité engagera les droits de diffusion d'un montant de 158.25 € qu'elle refacturera à l'Association ADMD,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219124-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/12-4**

CULTURE

### **Musée de l'Abbaye : marché communication 2022/2024**

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 6-4-1 concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu le marché « communication » lancé pour le Musée de l'Abbaye,

Vu les offres reçues,

Vu l'avis de la CAO du 15 juin 2022,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir pour le lot 1 « Graphisme et impression » l'agence studio de création KREATURE, sise 9, rue de l'Europe – ZAC de Marclaz 2 – 74200 Anthy-sur-Léman pour un montant de 33 206.02 € HT soit 39 847.22 € TTC,

Envoyé en préfecture le 27/06/2022



Reçu en préfecture le 27/06/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219124-DE

- **DECIDE** de retenir pour le lot 2 « Plan média et location d'espaces » l'agence **PERFORMANCE ADVISER** », sise 9, rue de l'Europe – ZAC de Marclaz 2 – 74200 Anthy-sur-Léman pour un montant de 40 000 € HT soit 48 000 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219125-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>  
		<b>MERCREDI 15 JUN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/12-5**

CULTURE

### **Musée de l'Abbaye : les Défis de FFEA 2022**

Vu les statuts de la communauté de communes notamment l'article 6-4-1 donnant compétence en matière d'équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu le projet du musée de l'Abbaye, en collaboration avec l'artiste Aline Morvan et le partenaire des Jardins partagés, souhaitent réaliser le projet, *Des mots doux pour la terre*, avec les habitants des quartiers prioritaires autour d'actions d'accompagnement innovantes en recourant à des pédagogies actives.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le projet présenté,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 27/06/2022

Reçu en préfecture le 27/06/2022


Affiché le



ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219125-DE

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	420 €	• FFEA	1 000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 580 €		
		• Autofinancement CC Ht-Jura St Claude	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 000 €</b>

- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Fédération Française de l'Enseignement Artistique à hauteur de 1 000 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022 Reçu en préfecture le 27/06/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG202219126-DE	
					Berger Levraut	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme Le Président, <b>Raphaël PERRIN</b> Signé par : 	
15	8	7	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frazier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/12-6**

CULTURE

### **Contrat Territorial de Développement Culturel et d'Education Artistique et Culturelle : avenant à la mission de coordination – La Fraternelle**

Vu les statuts de la Communauté de communes, notamment l'article 7-7 « Soutiens, partenariats et participation financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations »,


Vu la nécessité de déléguer l'ensemble de la coordination des actions culturelles,

Vu la délibération du bureau communautaire n°3/12-2 du 18 novembre 2020,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **RENOUVELLE** le partenariat avec l'association pour assurer la coordination culturelle sur l'ensemble du territoire pour 2022,
- **DECIDE** l'attribution d'une participation financière à hauteur de 27 000 € pour 2022,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022 Reçu en préfecture le 27/06/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221941-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	8	7	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
Délibération conforme Le Président, <b>Raphaël PERRIN</b> Signé par :						
						

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/4-1**

PERSONNEL

### **Conservatoire : avenant n°1 à la convention de mise à disposition de personnel d'enseignement musical – commune de Lavans-Lès-Saint-Claude**

Vu la convention signée le 15 octobre 2020 avec la commune de Lavans-Lès-Saint-Claude concernant la mise à disposition d'un professeur de musique,

Vu la nécessité d'établir un avenant pour des modifications à l'article 5 « conditions financières de la mise à disposition »,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'avenant n°1 avec la commune de Lavans-Lès-Saint-Claude,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221951-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
15	8	7	6	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		<b>MERCREDI 15 JUN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/5-1**

FINANCES

### **La Maison Pour Tous : demande de garantie d'emprunt – 10 logements situés à Lavans-Lès-Saint-Claude**

Vu l'article L 5111-4 et les articles L5214-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le contrat de prêt n°133574 en annexe signé entre La Maison Pour Tous, ci-après l'emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 270 650 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°133574 constitué de 2 lignes d'affectations

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 135 325 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du présent contrat de prêt.


**Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.**

- **PRECISE** que la garantie est apportée aux conditions suivantes :
  - o La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité
  - o Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement
- **S'ENGAGE** pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	8	7	6	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		<b>MERCREDI 15 JUNI 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>		

Envoyé en préfecture le 27/06/2022  
 Reçu en préfecture le 27/06/2022  
 Affiché le Berger  
Levrault  
 ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221952-DE

*Délibération conforme*  
**Le Président,**  
**Raphaël PERRIN**  
*Signé par :*



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/5-2**

### **FINANCES**

#### **Animations du territoire – demande de subvention**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-7 « Soutien, partenariats et participation financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations »,

Vu la demande de l'association Mobil'rétro,

Considérant le rayonnement intercommunal de la manifestation portée par cette association,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d'attribuer une subvention à l'association Mobil'rétro au titre de l'animation du territoire à hauteur de 500 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022	
					Reçu en préfecture le 27/06/2022	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le	
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221961-DE	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>	
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°19/6-1

ECONOMIE

### **Aide à l'immobilier d'entreprise (AIE) : Jeantet Elastomère**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la délibération n° 22/6-1 du Conseil Communautaire du 27 septembre 2017 actant la mise en place de la politique d'Aide à l'Immobilier,

Vu la délibération n° 9/6-7 du 23 juin 2021 actant l'évolution du règlement d'intervention,

Vu la délibération n° 17/6-3 du 23 mars 2022 actant l'évolution du règlement d'intervention,

Vu la demande de l'entreprise Jeantet Elastomères pour son projet d'agrandissement de ses locaux,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACTE** que le montant des travaux est estimé à 260 000 €,
- **VALIDE** un Appui à l'Immobilier d'Entreprise de 25 000 € au profit de la société Jeantet Elastomère au titre de l'investissement,

Envoyé en préfecture le 27/06/2022

Reçu en préfecture le 27/06/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221961-DE

- **RAPPELLE** que le versement de cette aide est conditionné à la réalisation de l'ensemble des investissements programmés,
- **ACTE** qu'une convention sera établit et permettra de régir les pièces nécessaires au versement de cette aide,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221962-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°19/6-2

ECONOMIE

### Aide à l'immobilier d'entreprise (AIE) : SCI Chez Narcisse

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la délibération n° 22/6-1 du Conseil Communautaire du 27 septembre 2017 actant la mise en place de la politique d'Aide à l'Immobilier,

Vu la délibération n° 9/6-7 du 23 juin 2021 actant l'évolution du règlement d'intervention,

Vu la délibération n° 17/6-3 du 23 mars 2022 actant l'évolution du règlement d'intervention,

Vu la demande de la SCI chez Narcisse pour son projet de construction d'un bar restaurant sur la zone artisanale de Planchamp,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACTE** que le montant des travaux est estimé à 206 000 €,
- **VALIDE** un Appui à l'Immobilier d'Entreprise de 25 000 € au profit de la SCI Chez Narcisse au titre de l'investissement,

Envoyé en préfecture le 27/06/2022

Reçu en préfecture le 27/06/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221962-DE

- **RAPPELLE** que le versement de cette aide est conditionné à la réalisation de l'ensemble des investissements programmés,
- **ACTE** qu'une convention sera établit et permettra de régir les pièces nécessaires au versement de cette aide,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 05/07/2022	
					Reçu en préfecture le 05/07/2022	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le	
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221963B-DE	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>	
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°19/6-3**

ECONOMIE

#### **Aide à l'immobilier d'entreprise (AIE) : UCH**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la délibération n° 22/6-1 du Conseil Communautaire du 27 septembre 2017 actant la mise en place de la politique d'Aide à l'Immobilier,

Vu la délibération n° 9/6-7 du 23 juin 2021 actant l'évolution du règlement d'intervention,

Vu la délibération n° 17/6-3 du 23 mars 2022 actant l'évolution du règlement d'intervention,

Vu la demande de l'entreprise UCH pour son projet d'extension et d'acquisition de machines de production,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACTE** que le montant des travaux est estimé à 2 000 000 €,
- **VALIDE** un Appui à l'Immobilier d'Entreprise de 25 000 € au profit de l'entreprise UCH au titre de l'investissement,

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221963B-DE

- **RAPPELLE** que le versement de cette aide est conditionné à la réalisation de l'ensemble des investissements programmés,
- **ACTE** qu'une convention sera établit et permettra de régir les pièces nécessaires au versement de cette aide,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022
					Reçu en préfecture le 27/06/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	8	7	6	0	ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221971-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 15 JUIN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/7-1**

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

### **Contrat de Centralité Rurales en Région (C2R)**

Vu les statuts de la communauté de communes notamment l'article 5-2 concernant les compétences obligatoires « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°717-2 prise par le Conseil Communautaire le 31 mars 2021 actant l'adhésion au programme Petites Villes de Demain en partenariat avec la Ville de Saint-Claude,

Vu la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain », signée le 21 mai 2021,

La région Bourgogne Franche-Comté lance le programme Centralité Rurales en Région (C2R) dédié aux centralités rurales les plus fragiles. Il s'inscrit dans la continuité de l'appel à projet « revitalisation des bourgs-centres » et du programme « Petites Villes de Demain ». Grâce à des aides à l'investissement ce nouveau dispositif apporte une entrée rapide en phase opérationnelle. Saint-Claude, avec 127 autres communes, a été retenue dans ce programme mise en place jusqu'en 2026. Il se déroule de la manière suivante :

- **Signature d'une convention** entre la Région, la Communauté de Communes et la Commune.
- **Un accompagnement individuel et collectif** : Mise en réseau et accompagnement aux projets et au financement par la Région.

- **Un soutien financier** qui s'adapte à la maturité des démarches : **enveloppe de 500 000 €**. Soutien à hauteur de 50% maximum des dépenses d'investissement ou de fonctionnement éligibles pour chaque projet. La répartition de l'enveloppe s'effectue **sur 2 thématiques à minima**.


Les projets concernent uniquement le cœur de ville de Saint-Claude. Il est possible de mutualiser la gouvernance de C2R avec Petites Villes de Demain. Ce programme devient par conséquent un dispositif de financement pour les actions Petites Villes de Demain

Les projets attendus concernent les sujets suivants : Ingénierie et concertation, animation innovante de centre-ville, aménagements d'espaces publics qualitatifs, création de logement dans les centres-villes, reconversion des friches, équipement de services à la population, commerces et activité en centre-ville...

La signature des conventions peut commencer à partir de juillet 2022 pour engager les premiers investissements en septembre 2022.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONFIRME** son engagement dans le programme Contrat de Centralité Rurales en Région,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention-cadre tripartite à venir et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/06/2022		
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Reçu en préfecture le 27/06/2022
15	8	7	6	0	Affiché le		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<b>Délibération conforme</b> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i> 		
		<b>MERCREDI 15 JUN 2022</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>					
					ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221972-DE		

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Anne-Christine Donze, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Gérard Duchêne, Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Christian Rochet donne pouvoir à Anne-Christine Donze

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 15 juin 2022, datée du 8 juin 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Grenard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°19/7-2**

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

### **Etude pré-opérationnelle à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : notification du marché**

Vu les statuts de la communauté de communes notamment l'article 6-2 « Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire »,

Vu la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain », signée le 21 mai 2021 qui prévoit la réalisation d'une étude concernant la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur la ville de Saint-Claude. Une OPAH est une opération de service visant un accompagnement et des aides financières aux porteurs de projet pour la réhabilitation de logements.

Considérant que cette étude permettrait dans un premier temps d'analyser les enjeux du territoire sur le volet habitat (diagnostic) et de proposer un montage technique et financier pour le lancement d'une OPAH-RU sur Saint-Claude. Le marché propose une tranche optionnelle pour couvrir dans un second temps l'étude pré opérationnelle sur l'intégralité de la CCHJSC.

L'étude est financée à 75 % par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et la Banque des Territoires.

Vu l'offre reçue de SOLIHA JURA SAONE-ET-LOIRE d'un montant de 69 450 € HT pour la tranche ferme et 16 700 € HT pour la tranche optionnelle,

Envoyé en préfecture le 27/06/2022

Reçu en préfecture le 27/06/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220615-HJSCSG20221972-DE

Vu l'avis de la CAO du 15 juin 2022,

Ce point sera examiné par la CAO prévue le 15 juin, il sera donc proposé au bureau communautaire de valider d'attribution du marché de l'étude pré et d'autoriser le Président à signer toutes les pièces

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir SOLIHA JURA SAONE et LOIRE pour un montant de 69 450 € HT pour la tranche ferme et 16 700 € HT pour la tranche optionnelle, soit un total de 86 150 € HT soit 103 380 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.